



## CONSEIL DEPARTEMENTAL DES ALPES MARITIMES

**ASSEMBLEE DEPARTEMENTALE  
DU 16 JUILLET 2021**

### **PROCES-VERBAL**

### **RENOUVELLEMENT GENERAL**

**Etaient présents :** Mmes ALBERICI, ARINI, MM. ASSO, BECK, Mme BENASSAYAG, M. BERNARD, Mmes BINEAU, BORCHIO-FONTIMP, MM. CARRETERO, CESARI, CHAIX, CHIKLI, CIOTTI, CONSTANT, DERMIT, Mmes D'INTORNI, DUQUESNE, FERRAND, FRISON-ROCHE, FRONTONI, M. GINESY, Mmes GOURDON, GUIT NICOL, KHALDI-BOUOUGHROUM, MM. KONOPNICKI, LAFITTE, Mme LELLOUCHE, MM. LISNARD, LOMBARDO, Mme MARTIN, M. MARTIN, Mmes MIGLIORE, MONIER, MOREAU, NASICA, M. OLHARAN, Mmes OLIVIER, OUAKNINE, PAGANIN, M. PANCIATICI, Mme PAPY, MM. PRADAL, ROSSI, Mme SATTONNET, M. SEGURA, Mme SERGI, M. SOUSSI, Mme THOMEL, MM. VEROLA et VIAUD.

**Etaient excusés :** MM. GENTE (pouvoir à Mme BORCHIO-FONTIMP), LUCIANO (pouvoir à Mme THOMEL) et Mme RAMOS-MAZZUCCO (pouvoir à Mme KHALDI-BOUOUGHROUM).

**Etait absent :** M. CARLIN.

L'an deux mille vingt et un, le 16 juillet, le Conseil départemental s'est réuni dans la salle habituelle des délibérations, pour la tenue de sa réunion.

La séance est ouverte à 9 heures 42 sous la présidence de M. Charles Ange GINESY, président du Conseil départemental.

**M. Le Président.**- Mes chers collègues, je vous remercie de votre présence pour cette séance plénière. Conformément à l'article 17 de notre règlement intérieur, je vous propose de désigner Mathieu PANCIATICI en qualité de secrétaire de séance, et je lui demande de bien vouloir procéder à l'appel des présents.

*M. PANCIATICI procède à l'appel des membres du Conseil départemental.*

**M. Le Président.**- Je vous remercie. Je constate que le quorum est atteint et que nous pouvons ouvrir notre séance. Je commencerai par un propos introductif, comme il est coutume de le faire, même si cette séance n'est pas une séance qui, sur le plan des dossiers, est importante, puisqu'il s'agit pour nous de nous pencher sur des questions d'ordre pratique pour respecter les délais légaux au regard de ce que nous n'avons pas pu mettre en place au niveau des commissions lors de la dernière séance.

Cependant, avant de passer à cet ordre du jour, je voudrais que nous prenions le temps de rendre des hommages de circonstance. Tout d'abord, je souhaite féliciter quelques Azuréens qui ont été distingués dans la promotion du 14 juillet de la Légion d'honneur, au premier rang desquels une personnalité du département qui est devenue une personnalité nationale, Philippe BRASSAC, directeur de la Caisse régionale du Crédit agricole, avec laquelle nous avons souvent beaucoup travaillé. Il est élevé au rang d'officier dans l'Ordre de la Légion d'honneur. Il est en de même pour Janine GILLETTA, professeur de philosophie, journaliste, notaire, qui, il y a très peu de temps encore était ici dans cet hémicycle. Ont été faits Chevaliers : Jean-Paul DAVID, maire de Guillaumes, conseiller régional réélu, et président de l'Association départementale des maires du 06 ; Gérard MANFREDI, maire de Roquebillière, qui lui aussi a été présent dans cet hémicycle pendant de nombreuses années ; Samuel LE BIHAN, acteur mais aussi président de l'association Earthwake que nous avons aidée, avec la mise en place de Chrysalis à Puget-Théniers, cette machine inventée par le jeune Christofer COSTES qui produit du pétrole et de l'essence à partir de plastique. En mon nom personnel et en votre nom, je veux leur adresser mes plus sincères félicitations. Et vous pouvez les applaudir.

De façon plus attristée, je veux rendre hommage à deux personnalités qui nous ont quittés ces derniers jours, et qui chacune, à leur échelle et dans leur domaine de compétences, ont modelé le visage de ce département : le sénateur Pierre LAFFITTE et Jean-Paul HENRY, le maire de Valderoure. Leur disparition quasi-simultanée est symbolique de la diversité de notre territoire : le littoral, avec son énergie, son dynamisme et son innovation permanente ; et le moyen-pays, fort de son enracinement, de ses traditions et de son bon sens au service d'un développement maîtrisé, en cohérence avec la richesse de notre environnement. C'est ce qui représente vraiment les Alpes-Maritimes.

Les mots sonnent bien creux lorsqu'il s'agit d'honorer une personnalité du calibre et de l'exemplarité de Pierre LAFFITTE. C'était un gamin de Saint-Paul-de-Vence, qui est passé par l'Ecole Polytechnique où il a côtoyé Valéry GISCARD D'ESTAING. Sa mère avait épousé Emile HUGUES, qui fut Ministre de la Justice, grand homme politique des Alpes-Maritimes né à Vence. Pierre LAFFITTE était un visionnaire. Ses concepts de fertilité croisée et de Quartier latin aux champs étaient en avance sur son époque. Il reste pleinement au cœur des problématiques auxquelles notre société doit faire face. Notre département ne serait pas ce qu'il

est aujourd'hui sans Sophia-Antipolis, sans la cité de la science et de la sagesse. C'était son projet, son inspiration, son coup de génie. Pierre LAFFITTE a su conjuguer la culture scientifique et l'esprit d'entreprise pour faire de la politique au sens noble du terme. Tous ceux qui l'ont connu ont été frappés par la façon dont il simplifiait les choses et pacifiait les relations. Au-delà d'un homme politique, il était un homme sain, curieux, qui dégagait une sérénité contagieuse. Nous en garderons longtemps, à commencer par toi, ma chère Anne, qui as fait son éloge si brillamment, qui étais son amie, l'image d'un génie souriant et bienveillant, qui était d'une intelligence hors normes et d'une simplicité sans pareille.

Pierre LAFFITTE était un humaniste qui n'aura jamais cherché à construire sa carrière en tirant la couverture à lui. C'est si rare en politique. Son érudition était au service des autres, de la collectivité, et de la vie, qui était au fond son seul vrai pêché. Pierre LAFFITTE va continuer à vivre parmi nous et à orienter nos choix. Il nous lègue un héritage précieux et une feuille de route à poursuivre pour honorer sa mémoire et faire prospérer son leg. Il restera une source d'inspiration.

Dans le même temps, et sur un tout autre registre, notre collectivité restera la garantie de cette proximité et du dévouement incarné par Jean-Paul HENRY, maire de Valderoure, qui avait cet attachement au territoire. Jérôme, tu en as été l'un des témoins et l'éloge que tu as prononcé fait que nous rendons hommage à cet homme de terroir, et je m'honore d'avoir été son ami. L'élu était exemplaire, dédié à sa population, engagé pour la dynamisation de son territoire, impliqué et déterminé dans l'économie sociale et solidaire, particulièrement attaché à l'agriculture. Le centre culturel et sportif, qu'il aura eu la satisfaction de voir éclore avant de s'envoler, est son œuvre, sa réponse, son affection sincère pour les Valderourois. Elu pour la première fois au conseil municipal en 1995, adjoint aux finances, deuxième adjoint, premier adjoint, puis maire, il n'aura eu de cesse pendant plus d'un quart de siècle de faire grandir sa commune et d'embellir la vie des citoyens de Valderoure. Il aura formé avec son prédécesseur, Sylvain BUTELLI, lui aussi disparu, un tandem efficace qui a travaillé dans la continuité pour la prospérité de Valderoure. Nous leur devons notamment le premier parc photovoltaïque des Alpes-Maritimes, un projet dans l'air du temps, inauguré en août 2012, au terme d'un long parcours administratif. La promesse de mansuétude déglagée par cet homme aux vrais airs de Jean FERRAT était toujours tenue.

Jean-Paul HENRY était lui aussi d'une grande gentillesse et d'une grande simplicité, attaché à sa terre et à ceux qui cultivaient le sens du travail autant que le goût du bonheur. Il était un homme apaisant, et je conserverai précieusement au fond de mon cœur son sens de l'authenticité qui se manifestait dans tout son éclat lors de la traditionnelle fête du bœuf à la broche à laquelle j'ai pu participer à plusieurs reprises, et qui nous rassemblait, avec plus de 700 convives. La proximité et la solidarité humaine et territoriale, si bien portée par Jean-Paul HENRY, continueront d'être au cœur des politiques du département.

Nous venons de vivre aussi, avec le 14 juillet 2021, un hommage que le maire de Nice a rendu à cette résonance douloureuse. Avec Eric CIOTTI et un certain nombre d'entre vous, nous étions à la Villa Massena pour rendre cet hommage. L'horreur, le 14 juillet 2016, a frappé Nice et le département des Alpes-Maritimes dans sa chair. Entendre s'égrener le nom des

86 victimes comme ce fut le cas mercredi à la Villa Massena, dont parmi elles des enfants et des adolescents, reste toujours une épreuve insoutenable. Nous ne les oublierons jamais, nous leur devons un engagement collectif, celui de combattre la haine et le fanatisme avec une détermination farouche.

Je veux aussi avoir en cet instant une pensée pour nos voisins Allemands et Belges, eux aussi dans le drame, avec un épisode qui vient les toucher de plein fouet, comme nous l'avons été lors de la tempête ALEX. Je vous proposerai de prendre une décision pour nous permettre d'apporter un don de 50 000 € en solidarité à ces deux pays. Notre quotidien *Nice Matin* fait état de 48 victimes. Sur les réseaux sociaux, ils en sont à plus de 90, voire 100, au moment où je parle. Cet épisode dramatique illustre l'urgence climatique à laquelle nous devons apporter des réponses rapides. L'actualité traumatisante et les rapports du Groupement d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) nous le rappellent sans ménagement.

Le défi environnemental et climatique est plus que jamais devant nous. Nous y répondrons ici, à notre mesure, à notre échelle, non pas en rabâchant tout ce qui était mieux avant, mais tout simplement en disant qu'avec inventivité, imagination et innovation, ce que nous devons faire pour inventer les Alpes-Maritimes en 2050. C'est en ce sens que je vous ai proposé lors de notre dernière plénière, dans le cadre du GREEN Deal inauguré en 2017, de lancer un *think tank*, un laboratoire d'idées qui nous permettra d'inventer notre département en 2050. Je le ferai avec Michel ROSSI et avec vous tous engagés. La réponse à ce *think tank* que j'ai pu lancer a été manifestement d'un intérêt marqué, dans cet hémicycle et bien au-delà. Face aux défis multiples qui nous attendent – climat, développement durable, aménagement du territoire, mobilité – ce *think tank* doit nous permettre de faire des Alpes-Maritimes un département de l'excellence dans l'anticipation. C'est le défi que je souhaite que nous relevions.

Ce cordon ombilical, nous allons le nourrir pour soutenir la reconstruction des vallées. C'est un cordon que nous n'avons jamais cessé d'alimenter. J'ai eu l'occasion de vous l'exposer lors de mon installation il y a deux semaines. 380 M€ du Conseil départemental sont prévus, et 100 M€ ont déjà été engagés dans nos vallées sinistrées, articulés sur un emprunt de 200 M€. La reconstruction se poursuit sur le terrain, et de nouveaux financements promis se concrétisent. Je vous en livre aujourd'hui quelques éléments, mais ils seront à affiner. Nous avons eu l'annonce par le président de la République, par le Premier Ministre, et par des visioconférences avec Mme GOURAULT, de l'octroi sur le fonds de solidarité de l'Union européenne d'une enveloppe de 59 M€, dont 14 M€ pour le Conseil départemental et 4 M€ pour la reconstruction et la résilience par le Syndicat mixte pour les inondations, l'aménagement et la gestion de l'eau (SMIAGE). Dans le cadre de la dotation de solidarité de l'Etat, une enveloppe de 143 M€ a été définie par la Ministre de la cohésion territoriale, pour 44 collectivités, dont 34 M€ pour le département et 25 M€ pour le SMIAGE, pour la reconstruction et la résilience. Enfin, dans le cadre d'une contractualisation avec l'Etat, 100 M€ sont prévus au bénéfice des vallées de la Roya, 56,5 M€ et, pour la Vésubie, 43,5 M€. 50 M€ doivent par ailleurs venir soutenir les projets territoriaux de résilience dans la Roya, la Vésubie et la Tinée.

Mais ces engagements restent évidemment à graver dans le marbre. Ce sont des annonces faites à cet instant. Nous continuons de travailler avec le Préfet en charge de la

reconstruction, Xavier PELLETIER, et notre Directeur général des services, Christophe PICARD et l'ensemble de son administration, puisqu'il reste des choses à affiner.

D'une manière générale, nous allons continuer à œuvrer pour ce lien qui est indispensable entre communes, département, syndicats de communes, agglomérations. C'est un lien indispensable mais aussi indépassable à mes yeux pour permettre aux maires du moyen et du haut pays de mener à bien une quantité de projets vitaux qu'ils ne pourraient absolument pas financer seuls. Outre les travaux sur les routes, dans les collèges, les centres d'incendie, le Département continuera à sanctuariser son aide. Comme l'avait lancé mon prédécesseur et comme nous l'avons poursuivi depuis des années, ce sont plus de 70 M€ d'aides aux communes pour soutenir les projets qu'elles ont envie de faire aboutir. Cette aide est vitale pour les petites communes, et les maires peuvent compter sur notre engagement, comme ils peuvent déjà compter sur l'Agence 06. Beaucoup d'entre vous en vantent déjà les mérites. Beaucoup de maires y sont largement attachés. Lancée l'année dernière, nous sommes déjà acteurs sur le terrain, sur le plan juridique et sur le plan de l'accompagnement matériel, mais aussi sur le plan du savoir-faire et sur celui de l'ingénierie. Nous continuerons.

Nous allons par ailleurs lancer des contrats Horizon 2028, avec les cinq plus grandes villes de notre département, Menton, Nice, Grasse, Antibes et Cannes, et avec les communautés d'agglomération : la Métropole niçoise bien-sûr, la communauté d'agglomération du Pays de Grasse, la communauté d'agglomération du Pays de Lérins, la communauté d'agglomération de la Riviera française, la communauté d'agglomération de Sophia-Antipolis. Il y a autant de volontés d'accompagner ces communautés d'agglomération, et cela mérite que le département soit en solidarité sur ces grandes infrastructures qui concernent tout le département. Nous serons au rendez-vous.

Enfin, je terminerai pour vous dire tout notre engagement et la continuité de ce que nous avons fait face à la crise sanitaire. Nous le rappelons régulièrement, avec notre engagement sur l'apport et l'octroi des masques de protection, sur les tests PCR, et sur la vaccination, que nous avons tous en chœur appelée. Très tôt, j'ai réclamé cette vaccination qui était à nos yeux le seul moyen d'éviter la propagation du virus. Cette vaccination était devenue un peu atone ces derniers temps. Elle a été relancée par le discours du Président de la République. Nous avons pris toutes ces décisions à l'unanimité, et au 15 juillet 2021, dans le rôle qui est le nôtre, nous sommes en ordre de bataille pour pratiquer plus de 5 000 injections par semaine. Au 12 juillet 2021, notre département comptait 1 112 000 injections, c'est-à-dire 57 % de primo-vaccinés.

Nous sommes avec le Conseil départemental gestionnaires de neuf centres : Saint-Vallier-de-Thiery, Vence, Puget-Théniers, Roquesteron, Contes, L'Escarène, Sospel, Breil-sur-Roya, et le centre administratif départemental. Nous déployons aussi un centre à Cap 3000 avec l'aide du Service départemental d'incendie et de secours (SDIS). Cette couverture nous permet de donner à 91 000 personnes qui n'en auraient pas les moyens, sur 83 communes du moyen et du haut pays, la possibilité de se faire vacciner. Nous aidons, avec nos équipes sanitaires du département, nos médecins, nos équipes soignantes, l'ensemble des établissements pour la dépendance. Et à ce jour, plus de 153 intervenants sont mobilisés par le Département dans les centres de vaccination et dans les équipes mobiles : 28 médecins, 68 infirmières-puéricultrices,

2 pharmaciens, 56 administratifs, avec parmi eux 138 agents permanents du Département et 6 vacataires retraités. C'est dire que dans cette période estivale, nous n'avons rien lâché. Cela n'a pas été simple de mobiliser en ce mois de juillet et dans la perspective du mois d'août l'ensemble de ces moyens pour faire face à la demande de vaccination qui se fait jour aujourd'hui, avec des centres où il y a des moments d'attente. Notre plan d'action ne fléchira pas, et nous serons au rendez-vous de cette vaccination qui à mes yeux est essentielle.

Voilà ce que je voulais rapidement vous dire avant cette séance d'ordre pratique, en vous rappelant que la force de notre assemblée départementale, c'est ce que nous avons vécu de 2015 à 2021, et nous pourrions remonter encore beaucoup plus haut, avec cette mandature que j'ai partagée avec Eric CIOTTI, et lors de laquelle 95 % de nos décisions ont été prises à l'unanimité. Ce qui fait notre force, c'est l'union des décisions que nous prenons tous ensemble. J'espère que nous pourrions continuer à l'avenir à avoir cette union et cette solidarité qui sont nécessaires à l'efficacité, pour le plus grand bien des Maralpins et des Alpes-Maritimes. Je vous remercie.

**M. SEGURA.**

**M. SEGURA.**- M. le Président, mes chers collègues, suite à nos divers échanges M. le Président et à la lettre que je vous ai adressée hier, je vous confirme la création du groupe : « Notre Département d'abord ». Ce groupe est constitué de douze conseillers départementaux : Caroline MIGLIORE, Franck MARTIN, Catherine MOREAU, Jean-Jacques CARLIN, Fatima KHALDI-BOUOUGHROUM, Philippe SOUSSI, Anne RAMOS-MAZZUCCO, Roland CONSTANT. Nous aurons trois vice-présidents : Martine OUKNINE, Françoise MONIER, Philippe PRADAL. J'aurai l'honneur de présider ce groupe. Si vous l'acceptez M. le Président, Philippe PRADAL va nous lire une déclaration du groupe.

**M. PRADAL.**- M. le Président, mes chers collègues, en ouverture de mon propos, je tenais au nom du groupe « Notre Département d'abord » à vous adresser nos plus sincères félicitations pour votre élection au poste de Président de notre assemblée départementale. Nous le faisons d'autant plus volontiers que nous avons, comme nous vous l'avions annoncé dans le courrier qui vous avait été adressé la veille de notre séance du 1<sup>er</sup> juillet, tous voté pour vous avec conviction et détermination.

Conviction et détermination parce que tous les membres de ce groupe ont fait campagne et ont été élus sous la bannière majorité départementale. D'ailleurs vos proches et vous vous êtes réjouis le soir des élections que la majorité départementale ait gagné 26 cantons sur 27, nous plaçant donc au sein de votre majorité. C'est d'ailleurs ce qui nous avait conduits à vous proposer qu'aucun groupe ne soit constitué et que notre assemblée fonctionne sous votre seule présidence.

Conviction et détermination, car nous avons été des auditeurs attentifs de votre discours et y avons retrouvé les axes portés par chacun d'entre nous au cours de la campagne. Nous estimons donc que nous faisons partie de votre majorité et nous l'avons prouvé à l'occasion de tous les votes de votre séance d'installation, comme nous vous le prouverons dans les années qui viennent.

Pour autant, la composition de votre exécutif n'a pas fait place à ce soutien. Nous en prenons acte, même si nous regrettons votre choix qui nous conduit à considérer que notre soutien vous est indifférent. Ce choix d'exclusion n'affecte en rien notre volonté de vous soutenir dans votre action, dès lors qu'elle servira l'intérêt général et qu'elle sera la mise en œuvre de votre discours du 1<sup>er</sup> juillet. Nous serons pour vous des auxiliaires vigilants et bienveillants de l'impératif de solidarité et d'équité territoriale que porte l'action du Département, tant dans l'exercice direct de ses compétences que dans le soutien aux communes et structures intercommunales.

Vous pouvez donc compter sur nous pour une relation franche, loyale, et nullement affectée par d'autres débats ou ambitions que de servir notre département d'abord. Je vous remercie.

**M. Le Président.**- Merci M. PRADAL et merci M. SEGURA. Je prends acte de la constitution de votre groupe. Concernant les postes affectés et ce qui était déjà engagé, je vous l'ai dit, je ne peux que regretter que vous n'ayez pas été à l'invitation de la première réunion du groupe qui s'est constitué. Les choses auraient été totalement différentes à la sortie. Nous avons pris acte de vos demandes hier soir à 18 heures et y avons donné satisfaction. C'est une preuve de la volonté de l'exécutif et du groupe majoritaire Les Républicains et majorité départementale, qu'il y ait une répartition équitable sur l'ensemble des groupes de cette assemblée.

Je le répète, qu'il s'agisse des conseillers départementaux du groupe qui vient d'être constitué, ou des conseillers départementaux de ce groupe majoritaire des Républicains et de la majorité départementale présidé par Eric CIOTTI, je vous remercie pour ce vote unanime. Dans l'histoire de cette collectivité, c'est probablement un cas unique d'avoir un Président élu avec un tel nombre de voix. Je vous en remercie du fond du cœur, et je m'attacherai à être le Président qui tiendra l'équilibre de cette assemblée.

S'il n'y a pas d'autre demande d'intervention, nous pouvons poursuivre avec une demande de l'administration qui fait état d'un rapport que je vous ai demandé d'ajouter et qui concerne l'aide exceptionnelle aux régions allemandes et belges touchées par les inondations meurtrières des 15 et 16 juillet. Le rapport vous a été distribué. Je vous demande de donner délégation à la commission permanente pour pouvoir cibler l'organisme qui sera récepteur de notre don. Au moment où nous évoquons cette décision, nous pouvons la prendre, mais nous ne connaissons pas encore l'organisme qui sera en capacité de recevoir notre aide. Je pense qu'il y aura également, avec cette aide financière, des propositions qui seront faites par notre collectivité pour des moyens matériels, si besoin était, et des aides avec nos agents de Force 06 et nos pompiers des Alpes-Maritimes.

*L'ajout de cette délibération, soumis au vote, est approuvé à l'unanimité.*

1. **RENOUVELLEMENT GENERAL 2021 – DELEGATION AU PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

**M. Le Président.**- Au cours de sa réunion de droit du 1<sup>er</sup> juillet 2021, le Conseil départemental a délégué l'exercice de certaines attributions à son Président en vertu des articles, dont je vous fais grâce de l'énumération, du code général des collectivités territoriales. La délégation prévue sur l'article L 1413-1 en matière de saisine de la commission consultative me fait vous proposer de donner délégation au Président du Conseil départemental pour saisir la commission consultative des services publics locaux.

*Le rapport n°1, mis aux voix, est approuvé à l'unanimité.*

2. **RENOUVELLEMENT GENERAL 2021 – REGLEMENT INTERIEUR DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

**M. Le Président.**- Conformément aux dispositions du code général des collectivités territoriales concernant l'article 9 relatif aux commissions thématiques, je vous propose de modifier l'intitulé de la commission sport et jeunesse, qui devient la commission Sport, jeunesse et devoir de mémoire. Je vous propose d'adopter le règlement intérieur du Conseil départemental ainsi modifié.

*Le rapport n°2, mis aux voix, est approuvé à l'unanimité.*

3. **RENOUVELLEMENT GENERAL 2021 – CREATION DES COMMISSIONS INTERNES**

**M. Le Président.**- Conformément au code général des collectivités territoriales, et conformément à notre règlement intérieur, je vous propose la création de douze commissions thématiques :

- la commission finances, interventions financières, administration générale et SDIS ;
- la commission emploi, insertion, lutte contre la fraude ;
- la commission autonomie ;
- la commission enfance ;
- la commission attractivité territoriale et agriculture ;
- la commission GREEN Deal - environnement et croissance verte ;
- la commission santé ;
- la commission transports et déplacements ;
- la commission SMART Deal et éducation ;
- la commission culture, enseignement supérieur, recherche et affaires internationales ;
- la commission sport, jeunesse et devoir de mémoire ;
- la commission gestion des risques.

Conformément à l'article 8 du règlement intérieur du Conseil départemental, je vous propose également la création de la commission d'évaluation et de contrôle des marchés.



*Le rapport n°3, mis aux voix, est approuvé à l'unanimité.*

**M. Le Président.**- Nous avons donc adopté nos douze commissions thématiques. Concernant la désignation des membres de ces commissions, le règlement intérieur prévoit qu'elles soient composées de conseillers départementaux dans le respect de la représentation proportionnelle pour permettre l'expression pluraliste des élus au sein de l'assemblée départementale. Je vous ai demandé de faire connaître vos souhaits pour siéger au sein de ces commissions, et les listes des membres constituant chaque commission vous ont été remises. Les désignations prennent effet immédiatement. La composition de chaque commission étant arrêtée, je vous précise que l'article 9 du règlement intérieur du Conseil départemental prévoit que chaque commission procède à l'élection de son président et de ses deux vice-présidents. Ces désignations auront lieu à huis-clos, et je vous propose d'y revenir dès que la séance publique sera levée.

Concernant la désignation des membres de la commission d'évaluation et de contrôle des marchés, conformément à l'article 8 de notre règlement intérieur, je vous propose de désigner dix conseillers départementaux titulaires et dix conseillers départementaux suppléants, dans le respect de la représentation proportionnelle pour permettre l'expression pluraliste des élus au sein de l'assemblée départementale. La liste des membres constituant la commission d'évaluation et de contrôle des marchés vous a été remise. Je vous précise que cette commission est présidée par deux coprésidents, désignés par le Président du Conseil départemental au sein des groupes constitués. Je vous propose à cette fin M. ASSO et Mme GOURDON pour coprésider cette commission. Ces désignations prennent effet immédiatement.

#### **4. RENOUELEMENT GENERAL 2021 – INDEMNITES DE FONCTION DES CONSEILLERS DEPARTEMENTAUX**

**M. Le Président.**- Conformément au code général des collectivités territoriales, je vous rappelle que les indemnités sont fixées selon la population du département. Ce dernier ayant une strate d'1 million à 1,250 million d'habitants, les indemnités mensuelles seront calculées sur la base d'un taux maximal de 65 % de cet indice, auquel s'ajoutent les majorations prévues par la loi, à savoir une majoration de 40 % pour les vice-présidents ayant délégation de l'exécutif du Conseil départemental, et une majoration de 10 % pour les membres de la commission permanente. L'indemnité du président du Conseil départemental correspond à l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique majoré de 45 %.

*Le rapport n°4, mis aux voix, est approuvé à l'unanimité.*

#### **5. RENOUELEMENT GENERAL 2021 – GROUPES D'ELUS – MISE A DISPOSITION DE MOYENS DE FONCTIONNEMENT**

**M. Le Président.**- Conformément à la loi, je vous propose de doter les groupes d'élus régulièrement constitués de moyens matériels et humains nécessaires à leur fonctionnement.

*Le rapport n°5, mis aux voix, est approuvé à l'unanimité.*

**6. AIDE EXCEPTIONNELLE AUX REGIONS D'ALLEMAGNE ET DE BELGIQUE DEVASTEES LES 15 ET 16 JUILLET 2021**

**M. Le Président.**- Je vous ai fait voter le principe d'ajouter une délibération sur l'aide exceptionnelle aux régions d'Allemagne et de Belgique dévastées les 15 et 16 juillet. Des inondations sans précédent ont dévasté ces régions d'Allemagne, de la Rhénanie-du-Nord-Westphalie et de Westphalie. Au moins 81 morts sont à déplorer ce matin, et des centaines de disparus alourdiront probablement malheureusement ce bilan catastrophique. Le département des Alpes-Maritimes également lourdement touché ces dernières années a pu compter sur la solidarité d'autres pays, d'autres départements et d'autres régions. Je propose donc que la collectivité départementale témoigne une nouvelle fois de sa capacité d'entraide en apportant aux régions endeuillées qui auront à supporter le poids d'une lourde reconstruction une aide de 50 000 €. Il vous est proposé de déléguer à la commission permanente l'attribution de ces crédits aux bénéficiaires les plus pertinents dans le respect des règles de la coopération internationale qui s'imposent aux collectivités territoriales.

*Le rapport n°6, mis aux voix, est approuvé à l'unanimité.*

**M. Le Président.**- L'ordre du jour étant épuisé, je vous propose de procéder à l'élection des présidents et vice-présidents de chacune des commissions thématiques. Cette procédure devant se faire à huis-clos, je demande au public de bien vouloir quitter la salle.

*La séance publique est levée.*

- ***Commission finances, interventions financières, administration générale et SDIS***

**M. Le Président.**- Nous pouvons procéder à la constitution des commissions. Sous la présidence de son doyen d'âge, M. ASSO, je vous propose, pour la commission finances, interventions financières, administration générale et SDIS, d'élire M. CIOTTI en tant que président, et M. BERNARD et Mme BINEAU comme vice-présidents. S'il n'y a pas d'autres candidatures, je laisse la parole à M. ASSO pour procéder à l'élection de ces candidats.

**M. ASSO.**- Je mets donc aux voix ces désignations en vous rappelant que seuls les membres de la commission concernée peuvent voter. Sauf opposition, je propose que le vote ait lieu à main levée.

*Ces candidatures, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.*

- ***Commission GREEN Deal - environnement et croissance verte***

**M. Le Président.**- Toujours sous la présidence de M. ASSO, je vous propose, les candidatures de M. BERNARD en tant que président, et de Mme BINEAU et de M. CARRETERO en tant que vice-présidents.

**M. ASSO.**- Je mets donc aux voix ces désignations en vous rappelant que seuls votent les membres de la commission concernée. Sauf opposition, je propose que le vote ait lieu à main levée.

*Ces candidatures, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.*

- ***Commission culture, enseignement supérieur, recherche et affaires internationales***

**M. Le Président.**- Je vous propose la candidature de M. ASSO à la présidence de cette commission, et de Mme FRONTONI et de M. VEROLA en tant que vice-présidents.

**M. ASSO.**- Je mets donc aux voix ces désignations en vous rappelant que seuls les membres de la commission concernée peuvent voter. Sauf opposition, je propose que le vote ait lieu à main levée.

*Ces candidatures, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.*

- ***Commission attractivité territoriale et agriculture***

**M. Le Président.**- Je vous propose la candidature de M. LOMBARDO à la présidence de cette commission, et de Mmes DUQUESNE et GUIT NICOL en tant que vice-présidentes.

**Mme OLIVIER.**- Je mets aux voix ces désignations en vous rappelant que seuls votent les membres de la commission concernée. Sauf opposition, je propose que le vote ait lieu à main levée.

*Ces candidatures, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.*

- ***Commission sport, jeunesse et devoir de mémoire***

**M. Le Président.**- Je vous propose la candidature de Mme D'INTORNI à la présidence de cette commission, et de Mmes OLIVIER et THOMEL en tant que vice-présidentes.

**Mme OLIVIER.**- Je mets aux voix ces désignations en vous rappelant que seuls votent les membres de la commission concernée. Sauf opposition, je propose que le vote ait lieu à main levée.

*Ces candidatures, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.*

- ***Commission enfance***

**M. Le Président.**- Je vous propose la candidature de Mme LELLOUCHE à la présidence de cette commission, et de Mmes ALBERICI et FRISON-ROCHE en tant que vice-présidentes.

**M. VEROLA.**- Je mets aux voix ces désignations en vous rappelant que seuls votent les membres de la commission concernée. Sauf opposition, je propose que le vote ait lieu à main levée.

*Ces candidatures, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.*

- ***Commission emploi, insertion, lutte contre la fraude***

**M. Le Président.**- Je vous propose la candidature de Mme FERRAND à la présidence de cette commission, et de MM. OLHARAN et VEROLA en tant que vice-présidents.

**M. VEROLA.**- Je mets aux voix ces désignations en vous rappelant que seuls votent les membres de la commission concernée. Sauf opposition, je propose que le vote ait lieu à main levée.

*Ces candidatures, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.*

- ***Commission transports et déplacements***

**M. Le Président.**- Je vous propose la candidature de M. CARRETERO à la présidence de cette commission, et de Mmes DUSQUESNE et NASICA en tant que vice-présidentes.

**Mme BENASSAYAG.**- La richesse de cette assemblée, et de toutes les assemblées en général, est faite de sa composition et du renouvellement, avec la jeunesse et l'expérience des plus anciens. Je suis très heureuse de proposer au vote la désignation des membres de la commission transports et déplacements. Seuls les membres de la commission votent. Je propose un vote à main levée.

*Ces candidatures, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.*

- ***Commission gestion des risques***

**M. Le Président.**- Je vous propose la candidature de M. DERMIT à la présidence de cette commission, et de MM. KONOPNICKI et OLHARAN en tant que vice-présidents.

**Mme BENASSAYAG.**- Je mets au vote ces désignations.

*Ces candidatures, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.*

- ***Commission autonomie***

**M. Le Président.**- Je vous propose la candidature de M. LAFITTE à la présidence de cette commission, et de Mmes D'INTORNI et NASICA en tant que vice-présidentes.

**Mme BENASSAYAG.**- Je mets au vote ces désignations.

*Ces candidatures, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.*

- ***Commission santé***

**M. Le Président.**- Je vous propose la candidature de M. CHIKLI à la présidence de cette commission, et de M. LAFITTE et de Mme MARTIN en tant que vice-présidents.

**Mme BENASSAYAG.**- Je mets au vote ces désignations.

*Ces candidatures, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.*

**Mme BENASSAYAG.**- Je félicite toutes les personnalités d'expérience qui intègrent ces commissions. C'est vraiment un gage de succès pour l'avenir.

- ***Commission SMART Deal et éducation***

**M. Le Président.**- Je vous propose la candidature de Mme BORCHIO-FONTIMP à la présidence de cette commission, et de Mmes FRONTONI et LELLOUCHE en tant que vice-présidentes.

**Mme ARINI.**- Je mets au vote ces désignations.

*Ces candidatures, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.*

**M. Le Président.**- Je vous remercie. Félicitations à tous. Mme GOURDON.

**Mme GOURDON.**- Je souhaite juste souligner que nous avons quatre présidentes, et neuf présidents de commission. C'est dommage. Je comprends que l'équation soit compliquée, mais je souhaitais simplement le faire remarquer.

**M. Le Président.**- C'est une montée en puissance. Vous savez combien la parité est chère à nos cœurs.

Je vous remercie et je lève la séance de l'assemblée plénière.

*La séance est levée à 10 heures 22.*